



« IL FAUT SUSPENDRE LE PROJET CLEMENCEAU JUSQU'ÀUX ÉLECTIONS »

Le projet prévoit la destruction du gymnase, l'implantation de 56 logements, la construction d'une halle des sports, un relais d'assistants maternels et l'extension du Château Lorenz.

Il s'agit donc d'un projet d'urbanisme d'envergure, à fort impact environnemental, et dont le coût n'est pour l'heure pas maîtrisé et en forte augmentation.

Nous sommes engagés pour défendre le cadre de vie des Bryards. C'est pourquoi l'implantation d'un groupe d'immeubles sur le site doit être réévaluée.

Nous sommes engagés pour la maîtrise de la fiscalité.

Le coût du projet doit faire l'objet d'une évaluation dans le cadre de l'audit des finances de la commune.

Nous garantirons une offre sportive en cœur de ville.

Nous consulterons les associations sportives, les riverains et répondrons aux besoins scolaires.

Nous donnerons plus de place aux seniors dans un Château Lorenz rénové.



Nous sommes à six semaines des élections Municipales.

Il faut laisser au futur Maire et à son équipe, qui auront reçu un mandat des électeurs, la gestion de ce dossier. C'est pourquoi nous demandons au Maire M. Jean-Pierre Spilbauer de suspendre le projet Clémenceau jusqu'aux élections.

**PRENONS LE TEMPS D'UNE VRAIE
CONCERTATION !**



NOS ENGAGEMENTS

URBANISME

CADRE DE VIE

Afficher l'ambition de lutter contre la densification

« L'équilibre entre habitat individuel et habitat collectif doit être impérativement maintenu. Avec 60% d'habitants en immeubles et 40% en maisons individuelles, notre commune offre un cadre de vie très agréable, qu'il nous faut préserver. Il est essentiel de maintenir cet équilibre fragile car, si de trop nombreuses maisons venaient à être rasées au profit d'immeubles, la densification serait en marche. Il s'agit donc d'encadrer ce processus judicieusement. C'est la condition sine qua non au maintien de notre qualité de vie. »

Thierry Brayard, novembre 2019

Etablir une relation de confiance avec les habitants



- Assurer la transparence et le contrôle des permis de construire et des déclarations préalables.
- Faire respecter les règles d'affichage des permis sur rue pour garantir les délais de recours des tiers.
- Vérifier les hauteurs de construction et les surfaces dévolues aux espaces verts en pleine terre pour s'assurer du strict respect des permis et du plan local d'urbanisme.
- Consulter systématiquement les riverains concernés par un projet urbanistique pour recueillir leurs remarques et leurs doléances.

S'inscrire dans une politique respectueuse de l'environnement



- Veiller à l'application stricte des plans de prévention préfectoraux des risques liés aux crues de la Marne et aux glissements de terrains.
- Minimiser les constructions de collectifs dans toutes les zones inondables.
- Durcir les conditions d'obtention des permis de construire pour des immeubles dans les Hauts de bry, zone soumise aux mouvements de terrains.

Mettre en valeur notre patrimoine historique

- Travailler en collaboration avec l'Architecte des Bâtiments de France pour garantir la qualité architecturale autour des sites historiques.

Végétaliser encore plus notre ville

- Répertorier et protéger les espaces verts privés et les arbres remarquables en concertation avec les propriétaires pour préserver le patrimoine bâti, freiner la densification et lutter contre l'imperméabilisation des sols.
- Renforcer la végétalisation de la ville avec la plantation d'arbres dans les rues et la création d'îlots de fraîcheur dans l'espace public pour aider à supporter les périodes de canicule.

NOUS SUIVRE

www.agirpourbry.fr
agirpourbry@gmail.com



ne pas jeter sur la voie publique